

TROUSSE D'OUTILS 2019 POUR LA COLLECTE DE FONDS

TROUSSE D'OUTILS 2019 POUR LA COLLECTE DE FONDS	1
MERCI!	2
À PROPOS DE NOUS	2
PROCESSUS D'APPROBATION	3
LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS EN FAVEUR DE MUSICOMPTE	3
COMMENT PARLER DE MUSICOMPTE	5
CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE COLLECTE DE FONDS	6
SUGGESTIONS DE MODES DE COLLECTE	8
FORMULAIRES :	
LETTRE D'ENTENTE POUR LA COLLECTE DE FONDS PAR UNE TIERCE PARTIE EN FAVEUR DE MUSICOMPTE	9
CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES / DU LOGO	11
FORMULAIRE DE TRANSMISSION DES RECETTES DE LA COLLECTE DE FONDS	12

TROUSSE D'OUTILS 2019 POUR LA COLLECTE DE FONDS

MERCI!

Merci de vous intéresser à MusiCompte et de mettre en place une manifestation ou une initiative de collecte de fonds dans votre collectivité! Nous sommes touchés par votre volonté d'aider à garantir que les enfants au Canada aient accès à un programme de musique dans le cadre de leur école ou dans leur collectivité. Cette trousse d'outils fournit des orientations concernant l'organisation et la mise en œuvre de votre manifestation ou initiative afin de vous aider à obtenir les meilleurs résultats possibles.

À PROPOS DE NOUS

MusiCompte, l'organisme de bienfaisance chargé de promouvoir l'enseignement de la musique au Canada, associé à l'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement (ACASE ou CARAS) et aux prix JUNO, aide à maintenir la place de la musique dans les écoles et les collectivités au Canada. La mission de MusiCompte consiste à veiller à ce que les enfants au Canada aient accès à un programme de musique dans le cadre de leur école ou dans leur collectivité. MusiCompte mène à bien sa mission par le biais du Programme de subventions Band Aid, du Programme de subventions communautaires pour la musique de MusiCompte-TD, du prix MusiCompte du professeur de l'année, du prix Fred Sherratt, des Bourses de MusiCompte et d'autres initiatives concernant l'enseignement de la musique.

Depuis 1989, l'ACASE (CARAS) octroie chaque année des bourses aux étudiants qui se sont distingués au sein des programmes postsecondaires d'Art et industrie de la musique. En 1997, l'ACASE (CARAS) crée le Programme de subventions Band Aid à l'aide de sa part des bénéfices issus de la vente du coffret de CD commémoratif en l'honneur du 25^e anniversaire des prix JUNO, intitulé « Oh What A Feeling ». Ces premières subventions pour des instruments de musique donnent lieu à la fondation de MusiCompte en tant qu'organisme de bienfaisance.

En 2005, l'organisme qui prend de l'ampleur crée le prix MusiCompte du professeur de l'année. Cette récompense met à l'honneur chaque année le travail et l'engagement des professeurs de musique qui s'attachent à ce que les jeunes Canadiens et Canadiennes aient la possibilité de recevoir une formation musicale. En 2008, le prix Fred Sherratt est créé en partenariat avec Bell Media. Cette bourse d'études annuelle, portant le nom de Fred Sherratt, pionnier de la radiodiffusion, est attribuée à 12 étudiants finissants des programmes de musique postsecondaires au Canada.

En 2013, MusiCompte, avec le soutien du Groupe Financier Banque TD, élargit ses programmes afin d'ouvrir des perspectives en dehors du cadre scolaire aux jeunes des collectivités moins favorisées au Canada. Le Programme de subventions communautaires pour la musique de MusiCompte-TD fournit des instruments et du matériel de musique à des centres communautaires, aux activités parascolaires et à d'autres organismes sans but lucratif desservant des collectivités locales. Nous continuons à accroître notre impact annuel sur l'éducation musicale d'un bout à l'autre du pays.

Depuis la création de MusiCompte en 1997, plus de 9 millions de dollars ont été octroyés au soutien de l'éducation musicale au Canada. Ces fonds ont bénéficié à plus de 850 écoles et collectivités dans tout le pays, ont permis de soutenir plus de 350 étudiants de programmes de musique postsecondaires et ont permis de récompenser 12 professeurs de musique extraordinaires grâce au prix MusiCompte du professeur de l'année.

PROCESSUS D'APPROBATION

MusiCompte se montre toujours enthousiaste concernant les activités de collecte de fonds, mais lorsque celles-ci sont menées en notre nom, nous vous demandons de présenter une demande pour procéder à cette collecte.

Les demandes peuvent être faites en ligne en cliquant sur le lien suivant : [Lettre d'entente](#) ou par courriel.

Nous vous demandons de ne pas utiliser le nom ou le logo de MusiCompte avant d'avoir reçu l'approbation de la part d'un représentant de MusiCompte pour collecter des fonds en notre nom.

Suite à l'envoi de votre demande, nous organiserons une réunion (en personne ou par téléphone) afin de pouvoir discuter de votre projet, étudier la façon dont nous pourrions vous apporter notre soutien, et vous remercier d'avoir choisi MusiCompte. Nous communiquerons ensuite avec vous afin de vous donner notre approbation et de vous fournir tous les autres éléments dont vous pourriez avoir besoin.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS EN FAVEUR DE MUSICOMPTÉ

Nous mettons à votre disposition les lignes directrices et les documents suivants afin de vous aider pour l'organisation de votre manifestation ou la mise en place de votre initiative de collecte de fonds.

1. MusiCompte se réserve le droit de ne pas approuver une manifestation ou une initiative ou de retirer son approbation si des organisateurs et les activités dont ils sont responsables discréditent ou donnent une fausse image de MusiCompte ou ne sont pas en accord avec la mission de MusiCompte.
2. Vous êtes responsable de veiller à ce que votre activité de collecte de fonds soit en conformité avec toutes les législations et réglementations fédérales, provinciales et municipales.
 - i. Vous êtes chargé d'obtenir tous les permis et autorisations nécessaires dans le cadre de vos activités de collecte de fonds.
3. Vous devez demander notre autorisation pour toute utilisation du nom ou du logo de MusiCompte AVANT toute production / mise en ligne sur votre site Web, en communiquant avec Olivia Cummings, par courriel à l'adresse olivia@musiccounts.ca ou par téléphone en composant le 647 362-4499.
4. Tous les documents / sites Web de promotion doivent indiquer clairement que vous avez choisi de donner à MusiCompte « tout » OU « partie » des bénéfices générés par votre manifestation ou votre initiative. En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, MusiCompte ne peut pas être considéré comme commanditaire ou comme organisateur de la manifestation. Veuillez consulter la section suivante.
5. En tant qu'organisme de bienfaisance, MusiCompte cherche à limiter ses coûts le plus possible et à concentrer les efforts de son personnel sur l'objectif de fournir des instruments aux enfants du Canada. De ce fait, nous ne pouvons pas :
 - o garantir que des représentants officiels assisteront à chacune de vos manifestations.
 - o vous aider en matière de participation d'artistes. Toutes les demandes à des artistes doivent être gérées exclusivement par votre équipe et adressées à la maison de disques et / ou aux équipes de gestion des artistes.

- o vous aider en matière de demande de commandite. Nos partenaires sont déjà très généreux et notre intervention dans la demande de commandite pour une tierce partie représente un conflit d'intérêts pour notre organisme.
 - o mettre des bénévoles à votre disposition.
 - o prendre en charge vos coûts, commanditer votre manifestation ou fournir une couverture d'assurance. Les organisateurs d'une manifestation doivent prendre en charge TOUS les coûts liés à celle-ci. MusiCompte n'assume aucune responsabilité financière ou obligation en cas de dommages ou de blessures.
 - o vous communiquer notre liste de diffusion ou envoyer vos invitations à nos donateurs / partenaires.
 - o participer activement à l'organisation de votre manifestation.
6. Une fois l'approbation accordée, MusiCompte peut fournir un certain nombre de documents imprimés (le cas échéant) à distribuer lors de votre manifestation. Lorsque vous avez reçu notre approbation, nous vous encourageons à faire figurer nos liens de médias sociaux : facebook.com/MusiCounts et twitter.com/MusiCounts, ainsi que notre site Web : www.musicounts.ca dans vos documents de promotion.
 7. Veuillez présenter un aperçu indiquant comment les fonds seront collectés dans le cadre de votre manifestation ou de votre initiative et le montant que vous prévoyez de donner. Tous les dons sont les bienvenus, et une estimation du montant de votre don nous aide à avoir une idée de l'envergure de votre manifestation ou de votre initiative. Veuillez veiller à ce que tous les formulaires de dons, chèques et formulaires de don par carte de crédit fassent bien référence à la manifestation.
 8. Veuillez informer MusiCompte de tout commanditaire de votre manifestation.
 9. Lorsque la manifestation est terminée, un formulaire de transmission des recettes (page 12) rempli doit être envoyé en accompagnement du don, à Olivia Cummings, olivia@musicounts.ca / 647 362-4499. Les dons peuvent également être faits en ligne et un reçu à des fins fiscales est alors établi immédiatement.
 10. Afin de recevoir un reçu à des fins fiscales de la part de MusiCompte, les particuliers doivent adresser leur don directement à Music Education Charity of Canada (MusiCompte). Les dons collectés au nom de MusiCompte par une tierce partie (organisateur d'une manifestation) ne donnent pas lieu à l'établissement de reçus à des fins fiscales à titre individuel.

COMMENT PARLER DE MUSICOMPTE

- Notre logo ne doit être utilisé que lorsque vous avez reçu l'approbation d'un membre du personnel de MusiCompte. Vous trouverez le formulaire correspondant à la page 10. Pour demander notre approbation, veuillez communiquer avec Olivia Cummings, par courriel à l'adresse olivia@musicounts.ca / ou par téléphone au 647 362-4499.
- La politique du Bureau d'éthique commerciale stipule que les organismes de bienfaisance doivent clairement indiquer dans quelle mesure ils bénéficient de la vente de produits ou de services dans tous les documents destinés à la publicité, à la presse ou au marketing.

Ce qui revient à MusiCompte	Formulation à utiliser
Si le montant total récolté revient à MusiCompte	Les recettes seront versées à MusiCompte.
Si le montant total récolté, moins les frais, revient à MusiCompte	Une partie des recettes sera versée à MusiCompte Le produit net sera versé à MusiCompte
Si un montant en dollars spécifique est versé à MusiCompte pour l'achat d'un produit	Vous devez indiquer le montant en dollars. Par exemple, pour chaque chapeau vendu, 15 \$ sont versés à MusiCompte.
Si un pourcentage des recettes revient à MusiCompte	Vous devez indiquer quel pourcentage des recettes sera versé à MusiCompte. Par exemple, 20 % des recettes seront versées à MusiCompte.

- MusiCompte doit être écrit avec un (1) seul « c » et celui-ci doit être en majuscule.
- Le logo ne doit pas être étiré ou allongé, mais sa taille peut être agrandie ou réduite.
- Lorsque vous recherchez des commanditaires pour votre manifestation, veuillez indiquer très clairement que vous avez choisi de verser des fonds à MusiCompte dans le cadre de votre manifestation ou initiative de collecte de fonds. Ne suggérez pas que vous avez établi un partenariat avec MusiCompte (ou une collaboration ou une organisation conjointe). Soyez clair concernant l'utilisation des sommes versées par le commanditaire.
- Lorsque vous décrivez MusiCompte, merci d'utiliser les descriptions suivantes :
 - o Qui nous sommes : MusiCompte, l'organisme de bienfaisance chargé de promouvoir l'enseignement de la musique au Canada, associé à l'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement (ACASE ou CARAS) et aux prix JUNO, aide à maintenir la place de la musique dans les écoles et les collectivités au Canada.
 - o Notre mission : La mission de MusiCompte consiste à veiller à ce que les

enfants au Canada aient accès à un programme de musique dans le cadre de leur école ou dans leur collectivité.

- o Notre action : MusiCompte donne accès à des instruments de musique aux enfants qui en ont le plus besoin.
- o Programmes : MusiCompte mène à bien sa mission par le biais du Programme de subventions Band Aid, du Programme de subventions communautaires pour la musique de MusiCompte-TD, du prix MusiCompte du professeur de l'année, des Bourses de MusiCompte, du prix Fred Sherratt et d'autres initiatives concernant l'enseignement de la musique.

CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE COLLECTE DE FONDS EN FAVEUR DE MUSICOMPTE

1. Identifiez un concept et un objectif qui constitueront l'axe principal de l'organisation de votre activité. Veillez à choisir une activité qui s'adresse à un vaste groupe de personnes (amis, famille, collègues, etc.), par exemple : vente aux enchères, vente de pâtisseries, compétition de groupes musicaux, lavage de voitures, concert, dîner/déjeuner, défilé de mode, tournoi, danse, spectacle de variétés, fête ou encore marche à pied.
2. Choisissez une activité amusante et rentable.
3. Demandez à MusiCompte d'**approuver** cette activité.
4. **Veillez à disposer des renseignements suffisants concernant MusiCompte afin d'expliquer pourquoi il est important de soutenir cet organisme.**
5. Constituez une équipe. Faites appel à vos amis, votre famille ou vos camarades de classe afin de contribuer au succès de votre activité de collecte! Ces personnes peuvent aider à organiser mais leur aide peut également être précieuse pour faire connaître votre activité. Plusieurs fonctions sont utiles dans une équipe :
 - **Comptable** afin de tenir un registre des dons et des dépenses.
 - **Directeur ou directrice du marketing / de la publicité** afin de communiquer avec les stations de radio et les chaînes de télévision locales, la presse locale, et également de gérer vos médias sociaux.
 - **Coordonnateur des bénévoles** afin de vous aider à gérer vos bénévoles.
 - **Responsable des commandites** afin de vous aider à obtenir des fonds ou des lots pour des ventes aux enchères par écrit et ainsi optimiser la collecte lors de votre manifestation.
 - **Responsable de l'impression** afin de préparer des brochures, des panneaux, des t-shirts, etc.
6. **Évitez de solliciter les entreprises qui sont déjà partenaires de MusiCompte** (consulter les logos sur musicounts.ca), si possible. Elles apportent déjà leur soutien à notre organisme, et une demande de soutien supplémentaire en faveur de MusiCompte (de la part d'une tierce partie) pourrait ne pas être bien accueillie.
7. **Pensez à solliciter les entreprises locales.** En particulier au moment des fêtes de fin d'année, les entreprises ont la volonté d'apporter leur soutien aux organismes de bienfaisance de leur collectivité en faisant des dons en nature, de biens ou de services, ou en contribuant financièrement.

8. **Veillez à remercier vos donateurs et vos partenaires lors de votre manifestation et à l'issue de celle-ci.** Vos remerciements entretiendront leur intérêt pour notre travail et leur montreront l'importance de leur soutien.
9. Établissez un planning avec des délais fixes afin d'éviter la procrastination.
10. Créez un site Web! Cela peut être fait par le biais de sociétés proposant la création de sites Web gratuits ou par le biais de Facebook. Communiquez avec MusiCompte si vous souhaiteriez avoir un code d'intégration personnalisé pour les dons afin de pouvoir recevoir des dons directement sur votre site Web!
11. Lorsque vous avez reçu l'approbation de MusiCompte, veillez à prendre connaissance de toutes les législations ou réglementations auxquelles vous devez vous conformer, comme par exemple la nécessité d'obtenir un permis de la ville pour l'organisation d'une loterie ou d'un tirage moitié-moitié.
12. Faites-vous connaître!
 - Utilisez les sites de médias sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, etc.) pour lancer officiellement votre initiative de collecte de fonds!
 - Posez des affiches et distribuez des prospectus dans votre école, votre centre communautaire, à la bibliothèque ou au café du coin.
 - Communiquez avec les stations de radio et la presse locales pour obtenir de la publicité gratuite.
13. Veillez à proposer différentes façons de donner :
 - Faites payer des entrées, les enchères, les prix et les jeux.
 - Demandez aux entreprises de verser un pourcentage de leurs bénéfices pendant une période donnée.
 - Encouragez les personnes à donner même si elles ne peuvent pas assister à la manifestation.
 - Proposez des places de bénévoles aux personnes n'ayant pas la possibilité de contribuer financièrement.
14. Créez une liste de personnes-ressources pour la journée et préparez un programme pour être sûr de ne rien oublier ou laisser de côté.
15. Lorsque votre initiative ou manifestation de collecte de fonds est terminée, veuillez envoyer votre don, un formulaire rempli de transmission des recettes de la collecte de fonds (modèle à la page 12) ainsi que des photographies de la manifestation, tout article de presse à ce sujet et tout élément que vous voudriez communiquer au personnel. Les chèques doivent être établis à l'ordre de « Music Education Charity of Canada » et doivent être envoyés dans un délai d'un mois à compter de la date de fin de la manifestation. Veuillez adresser vos chèques à Olivia Cummings, 345, rue Adelaide Ouest, 2^e étage, Toronto (Ontario) M5V 1R5. Les dons peuvent également être faits en ligne à l'adresse www.musiccounts.ca/donate et nous vous encourageons à partager des photos et des vidéos sur les médias sociaux en identifiant MusiCompte!
16. Faites un bilan en soulignant ce qui s'est bien passé et ce qui pourrait être amélioré. Est-ce une manifestation qui pourrait se dérouler chaque année?
17. MERCI pour votre énergie et votre enthousiasme pour l'organisation de votre manifestation!

SUGGESTIONS DE MODES DE COLLECTE

Il existe de nombreuses façons de collecter des fonds au profit de MusiCompte; vous trouverez ci-dessous des exemples de nos manifestations et initiatives les plus fructueuses! Il ne s'agit là que d'un aperçu des activités possibles de collecte de fonds en faveur de MusiCompte, n'hésitez pas à nous proposer une idée inédite!

Vente de pâtisseries : Une vente de pâtisseries est bien adaptée pour les écoles, les universités, les centres communautaires, les matchs de soccer, etc.! Veillez à :

- disposer de bénévoles pour tenir le stand ainsi que pour aider à l'installation et au rangement.
- disposer de bénévoles pour préparer une gamme de pâtisseries variées.
- faire la promotion de la vente de pâtisseries aussi longtemps à l'avance que possible.
- vous installer pour la vente dans un endroit fréquenté.

Spectacles de bienfaisance : Organisez une compétition de groupes musicaux, un concours de talents, un concert, une pièce ou encore un défilé de mode!

Responsabilité sociale : De nombreuses sociétés ont des programmes de dons de bienfaisance, n'hésitez pas à parler à votre service des ressources humaines des programmes de dons jumelés, de commandite ou de dons annuels.

Offrez un cadeau qui compte : Demandez à vos amis et à votre famille de faire un don à MusiCompte à l'occasion de votre anniversaire, de votre mariage ou de votre diplôme au lieu de vous offrir un cadeau.

Activités de services : Organisez une vente-débarras, un toilettage de chiens ou un lavage de voitures! Ces activités permettront aux membres de votre collectivité de se retrouver, quel que soit leur âge! La vente de limonade est aussi très appréciée!

Ventes aux enchères par écrit / en direct : De nombreuses personnes associent des ventes aux enchères à leurs manifestations. La majeure partie du travail, consistant à obtenir des lots auprès de votre collectivité, est effectuée avant la manifestation. Attention, cela peut prendre du temps, donc prévoyez un délai suffisant pour réunir ces lots lorsque vous fixez une date!

LETTRE D'ENTENTE POUR LA COLLECTE DE FONDS PAR UNE TIERCE PARTIE EN FAVEUR DE MUSICOMPTE

J'ai lu les **LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA COLLECTE DE FONDS EN FAVEUR DE MUSICOMPTE**, et je comprends et j'accepte les conditions énoncées.

)

Manifestation / initiative

Nom _____

Adresse

Date et horaires

Lieu

Description :

Commanditaires confirmés
(en espèces,
intermédiaires, en nature) :

Participation d'artiste(s)
confirmée :

Public cible :

Sources des fonds destinés
à MusiCompte* :

Montant estimé des fonds
versés à MusiCompte :

Comment prévoyez-vous
de collecter des fonds?

*

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES / DU LOGO

Le présent accord est conclu à compter du _____ entre **Music Education Charity of Canada (MusiCompte)** (le « Concédant ») et _____ (le « Licencié ») relativement aux photographies comme défini à l'Annexe A (les « Éléments ») ci-jointe et faisant partie du présent accord.

Moyennant contrepartie valable, dont la réception et le caractère suffisant sont reconnus par les présentes, le Concédant octroie par la présente au Licencié une licence limitée non-exclusive d'utilisation des Éléments fournis par le Concédant aux fins définies à l'Annexe A, selon les conditions ci-après :

1. Le Licencié doit utiliser les Éléments aux seules fins et de la manière prévues à l'Annexe A. Sans limiter la portée générale de ce qui précède ou toute autre restriction du présent accord à l'exception de ce qui est autorisé conformément à l'Annexe A, le Licencié ne doit en aucun cas être autorisé à accorder une sous-licence, à vendre, à diffuser, à transmettre par voie électronique, à mettre à disposition de tiers ou à exploiter de toute autre manière les Éléments, en totalité ou en partie.
2. À l'exception de ce qui est autorisé conformément à l'Annexe A, le Licencié ne doit pas couper, modifier, altérer, adapter, inclure du contenu supplémentaire, ou modifier de toute autre manière les Éléments (y compris les crédits associés aux Éléments tels que fournis au Licencié) ou permettre que les Éléments soient mis à la disposition de toute autre personne à tout moment ou de quelque façon que ce soit sans accord préalable écrit du Concédant, qui est en droit de refuser cet accord sans justification, à sa seule discrétion.
3. Le Licencié reconnaît que le Concédant est le détenteur exclusif de tout droit, titre et intérêt relatifs aux Éléments et qu'aucun titre ou propriété à cet égard n'est transféré(e) au Licencié en vertu du présent accord.
4. Le Licencié accepte de mentionner le Concédant comme suit :
 - a. **Photographies portant la mention « Avec l'aimable autorisation de MusiCompte ».**
5. Le Licencié aura la responsabilité d'obtenir toute décharge ou permission pouvant être nécessaire du fait de son utilisation des Éléments (y compris, sans s'y limiter, la permission de tous artistes, éditeurs de musique ou maisons de disque) et de tous paiements à des

tiers (y compris, sans s'y limiter, tous paiements de réutilisation ou résiduels et cachets de redevance de l'AFM) pouvant être requis du fait de l'utilisation des Éléments par le Licencié.

6. Le Licencié doit indemniser le Concédant, et ses partenaires, et leurs administrateurs, cadres, employés et représentants respectifs, de toutes pertes et tous frais, dommages et coûts, notamment les frais juridiques, résultant de toute réclamation pouvant être émise du fait d'une violation du présent accord par le Licencié. En cas de violation du présent accord par le Licencié, le Concédant peut résilier le présent accord de façon unilatérale et dans ce cas, le Licencié accepte de restituer les Éléments immédiatement.
7. Le présent accord constitue l'intégralité de l'accord conclu entre le Concédant et le Licencié relativement aux Éléments.
8. Le présent accord est régi par les lois de l'Ontario et par les lois fédérales applicables du Canada, sans égard au choix de principes juridiques.
9. Le présent accord entre en vigueur uniquement lorsqu'il est intégralement signé et remis. Les parties ont signé le présent accord.

MUSIC EDUCATION CHARITY OF CANADA	VOTRE GROUPE :
Signé par : Nom en lettres moulées :	Signé par : Nom en lettres moulées :
Fonction :	Fonction :
Date :	Date :

FORMULAIRE DE TRANSMISSION DES RECETTES DE LA COLLECTE DE FONDS

Nous vous remercions d'avoir collecté des fonds au nom de MusiCompte! Votre initiative et votre soutien permettent de donner accès à des instruments de musique aux enfants qui en ont le plus besoin.

Nom _____

Adresse _____

Numéro de téléphone ____

Courriel _____

Manifestations de collecte de fonds _____

Montant récolté _____

Mode de paiement
(chèque, carte de crédit) _____

Veuillez cocher l'une des options ci-dessous :

- ☐ Ce montant correspond à la totalité des sommes récoltées cette année.
- ☐ Ce montant correspond à une partie des sommes récoltées cette année, des dons ayant également été faits en ligne.

**Mon objectif de collecte en dollars
s'élève/s'élevait à : _____**

- ☐ J'ai dépassé mon objectif.
- ☐ J'ai atteint mon objectif.

Commentaires :

Lettre d'entente

Collectez des fonds en faveur de MusiCompte! Vous organisez une manifestation ou une initiative de collecte de fonds? Vous avez besoin de notre approbation pour l'utilisation de nos logos et marques de commerce? Remplissez le formulaire ci-dessous, un membre de notre équipe prendra contact avec vous. Merci de penser à MusiCompte!

* Champ obligatoire

Coordonnées

Prénom *

Nom de famille *

Société (le cas échéant)

Numéro de téléphone *

Courriel *

Adresse principale *

Ville *

Province *

Code postal

Renseignements concernant l'initiative / la manifestation :

Site Web de la manifestation (ou page correspondante)

Nom du projet / de la manifestation *

Date du projet / de la manifestation *

Description du projet / de la manifestation : (environ 250 mots) *

Lieu de la manifestation

Adresse du lieu de la manifestation

Horaires du projet / de la manifestation (ouverture et fermeture pour les invités)

Participation confirmée de l'hôte / d'artiste(s) / de célébrité(s)

Commanditaires confirmés du projet / de la manifestation (en espèces,
intermédiaires, en nature)

Fréquentation escomptée *

Objectif de don (en dollars) *

Comment prévoyez-vous de collecter des fonds *

Veuillez décrire le type de soutien que vous aimeriez obtenir de la part de MusiCompte et la façon dont vous souhaiteriez utiliser notre nom et/ou notre logo

Modalités et conditions :

En cochant la case ci-dessous, vous indiquez que tous les renseignements figurant dans ce formulaire sont exacts, à votre connaissance. Cela indique également que vous avez lu les « Lignes directrices relatives à la collecte de fonds en faveur de MusiCompte » *

J'ai lu et j'indique que tous les renseignements de ce formulaire sont exacts, et j'ai lu et je respecterai les Lignes directrices relatives à la collecte de fonds en faveur de MusiCompte

La saisie de vos initiales ci-dessous équivaut à votre signature. *

Votre réponse

ENVOYER